

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Christophe d'Arthabaska, tenue le 4 avril 2011 à 20 heures au Centre Administratif, sous la présidence de la mairesse, madame Clémence Le May.

Sont présents, les conseillers et la conseillère :

Marcel Deneault
Louise B. Gosselin
Hugues Girouard
Michel Larochelle
Stéphane Bilodeau
Claude Michaud

et la directrice générale, madame Francine Moreau.

Ouverture de la séance

Madame la mairesse souhaite la bienvenue aux personnes présentes et, après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre l'assemblée après la prière d'usage.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 7 mars 2011.
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 21 mars 2011 concernant l'adoption du rapport financier 2010.
4. Dépôt et adoption de la liste des comptes à payer.
5. Lecture du courrier.
6. Période de questions.
7. Dépôt du rapport des salaires des surveillants de patinoire au parc Léon-Couture, du rapport financier de la Corporation de Loisir et ses recommandations.
8. Avis de motion concernant l'adoption du règlement n°455-2011 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux.
9. Adoption du projet de règlement n°455-2011 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux et fixant la date de l'assemblée de consultation
10. Adoption du règlement d'amendement n° 456-2011 du plan d'urbanisme numéro 383-2003.
11. Adoption du règlement de concordance n° 457-2011 du règlement de zonage numéro 384-2003.
12. Modification du calendrier des séances ordinaires
13. Demande d'appui au Recensement de 2011.
14. Demande d'autorisation à la CPTAQ soumise par 9155-9872 Québec inc.
15. Demande de dérogation mineure soumise par Sylvie Laroché.
16. Autorisation de dépense – Publication d'un Bulletin municipal (nouveau concept)
17. Renouvellement du contrat avec Pitney Bowes pour la location du système postal.
18. Renouvellement du nom de domaine (services de courriel).
19. Carrefour Action municipale et Famille – Demande d'adhésion.
20. Gestion du site web municipal – nouvelle version.
21. Autorisation de dépense – Bacs de comptoir pour les déchets de table.
22. Autorisation de dépense – Réparation pépinière.

23. Autorisation de dépense pour des travaux de scellement de fissures
24. Priorités du conseil – Travaux de voirie.
25. Dépôt et acceptation des soumissions concernant la fourniture d'asphalte relativement à des travaux de réparation et d'entretien des rues.
26. Autorisation de dépense – travaux de réfection rue Blanchet.
27. Embauche de personnel aux services de voirie et parcs.
28. Demande au Ministère des Transports – Signalisation entrée de ferme.
29. Autorisation de dépense – Panneaux de signalisation.
30. Acceptation des permis 2011-03-012 à 2011-03-022 pour une valeur de 672 700,00\$.
31. AFFAIRES NOUVELLES
 1. Information – Comité Famille, conférence de presse, le mardi 5 avril
 2. Autorisation de dépense – glissières de sécurité
32. Période de questions.
33. Clôture de la séance.

2011-04-055

Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition du conseiller Hugues Girouard, appuyée par le conseiller Stéphane Bilodeau, il est résolu que l'ordre du jour ci-avant décrit, soit adopté tel que présenté en tenant compte cependant qu'on laisse l'item « affaires nouvelles » ouvert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2011-04-056

Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 7 mars 2011

Sur proposition du conseiller Marcel Deneault, appuyée par la conseillère Louise B. Gosselin, il est résolu que les délibérations de l'assemblée ordinaire du 7 mars 2011 soient adoptées telles que rédigées par la secrétaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2011-04-057

Adoption du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 21 mars 2011 concernant l'adoption du rapport financier 2010

Sur proposition du conseiller Claude Michaud, appuyée par le conseiller Hugues Girouard, il est résolu que les délibérations de l'assemblée extraordinaire du 21 mars 2011 soient adoptées telles que rédigées par la secrétaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2011-04-058

Dépôt et adoption de la liste des comptes à payer

La liste des comptes du mois de mars 2011 depuis le dernier rapport de la municipalité de St-Christophe d'Arthabaska comportant 11 pages, totalisant 235 168,82\$ est soumise aux membres du Conseil.

Communication est également donnée d'un certificat de Madame Francine Moreau, secrétaire-trésorière, attestant que, conformément aux dispositions de l'article 961 du Code municipal du Québec, il y a des crédits budgétaires et des fonds disponibles pour rencontrer les dépenses de deniers énumérées dans la liste des factures du mois de mars 2011 de la Municipalité de St-Christophe d'Arthabaska, totalisant 235 168,82\$.

Sur proposition du conseiller Stéphane Bilodeau, appuyée par la conseillère Louise B. Gosselin, il est résolu que les comptes énumérés sur ladite liste jointe à la présente pour valoir comme ci au long reproduite, pour le mois de mars 2011, soient acceptés et payés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Lecture du courrier

- | | |
|--|---|
| Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire | <ul style="list-style-type: none">• Copie d'un avis gouvernemental transmis le 21 janvier 2011 à la MRC d'Arthabaska• Transmission de la programmation de travaux de voirie locale par le MAMROT au Ministère des Transports• Mesures d'accompagnement pour la mise sur pied de formations en éthique à l'intention des élus |
| Ministère des Transports | <ul style="list-style-type: none">• Modification – la subvention à recevoir de 9 000\$ sera perçue en totalité en 2011• Accusé réception de la résolution 2010-12-206 concernant la limite de vitesse sur la route 116 |
| Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec | <ul style="list-style-type: none">• Invitation à assister au Forum sur la communication des risques, mercredi, 27 avril à l'hôtel Delta de Trois-Rivières |
| La Corporation du 150 ^e anniversaire de Victoriaville | <ul style="list-style-type: none">• Invitation à participer à un cahier spécial en réservant un espace publicitaire dans le journal La Nouvelle Union du 15 mai 2011 |
| Sûreté du Québec | <ul style="list-style-type: none">• Invitation au Colloque sur les incivilités, le jeudi 12 mai 2011 à Ville de Bécancour |
| MRC d'Arthabaska | <ul style="list-style-type: none">• Prix jeunesse de la MRC d'Arthabaska 2011- Proposer un jeune, qui par son engagement et son implication au sein d'une organisation, dynamise son lieu de vie• Consultation sur le projet de règlement visant à régir l'abattage d'arbres aux fins d'assurer la protection du couvert forestier et de favoriser l'aménagement durable de la forêt privée sur le territoire de la MRC d'Arthabaska• Invitation à la réunion du Comité de la Sécurité publique qui sera tenu le mardi 3 mai à 19h30 à Tingwick |
| Transport adapté Rouli-Bus | <ul style="list-style-type: none">• Tenue de l'assemblée générale annuelle le mardi à 19h00 au local 139 du 59, rue Monfette à Victoriaville |
| Association des familles monoparentales ou recomposées La Source | <ul style="list-style-type: none">• Invitation au souper-encan qui se tiendra le 20 avril au Pavillon du Mont Arthabaska |
| Carrefour d'Entraide bénévole des Bois-Francis | <ul style="list-style-type: none">• Proclamation de la Semaine de l'action bénévole par résolution• Invitation à la Conférence de presse pour procéder au lancement officiel de la Semaine de l'action bénévole, le mardi 5 avril à 16h au Carrefour d'entraide bénévole des Bois-Francis |

- | | |
|------------------------|--|
| SPAA | <ul style="list-style-type: none">• Suivi des services pour les mois de septembre, octobre novembre et décembre 2010 |
| SNG Foresterie-Conseil | <ul style="list-style-type: none">• Offre de service – Arbre en milieu urbain |
| COPERNIC | <ul style="list-style-type: none">• Distribution de barils de récupération d'eau de pluie• Plan d'Action 2010-2012 Bassin versant de la Rivière Nicolet |
| CSST | <ul style="list-style-type: none">• Formation des secouristes en milieu de travail |

2011-04-059

Invitation à participer à un cahier spécial en réservant un espace publicitaire dans le journal La Nouvelle Union du 15 mai 2011

Attendu que le journal La Nouvelle Union souligne le 150^e anniversaire de Victoriaville en publiant un cahier spécial qui sera inséré à l'intérieur du journal le 15 mai prochain;

Attendu que la municipalité de St-Christophe est invitée à participer à la publication spéciale en réservant un espace publicitaire;

En conséquence, sur proposition du conseiller Stéphane Bilodeau, appuyée par le conseiller Michel Larochelle, il est résolu;

Que la municipalité de St-Christophe d'Arthabaska profite de l'occasion pour participer à la publication de ce cahier à caractère historique pour souligner le 150^e anniversaire de la ville de Victoriaville;

Que le Conseil autorise une somme de 575\$ plus les taxes applicables pour un espace de un quart (1/4) de page à l'intérieur du cahier spécial du journal La Nouvelle Union.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2011-04-060

Semaine de l'action bénévole 2011 – Proclamation de la Municipalité de Saint-Christophe d'Arthabaska

ATTENDU QUE la générosité, l'énergie et les compétences des bénévoles continuent d'être l'une des plus belles ressources naturelles ainsi qu'une force essentielle à nos communautés;

ATTENDU QUE pour bâtir une société juste et équitable pour tous et pour toutes, nous devons travailler ensemble, dans le respect et la coopération;

ATTENDU QUE les bénévoles et les groupes bénévoles et communautaires sont de plus en plus considérés comme des partenaires importants quand il s'agit de bâtir des communautés fortes, dynamiques et épanouies;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Christophe d'Arthabaska serait privée de nombreux services et activités sans l'appui et la contribution des bénévoles;

ATTENDU QUE plusieurs citoyens et citoyennes de notre municipalité bénéficient du bénévolat;

ATTENDU QU'il est de mise pour tous les citoyens et les citoyennes de montrer leur reconnaissance à toutes ces personnes bénévoles qui contribuent à l'épanouissement et à la vitalité de notre municipalité;

PAR CONSÉQUENT, sur proposition de la conseillère Louise B. Gosselin appuyée par le conseiller Hugues Girouard, il est résolu;

Qu'au nom du Conseil municipal et des citoyens et citoyennes de la municipalité de Saint-Christophe-d'Arthabaska, je, Clémence Le May, mairesse, proclame par la présente que la semaine du 10 au 16 avril sera dédiée « Semaine de l'action bénévole » dans notre municipalité en 2011.

(Suite à la page 2329)

DE PLUS, j'invite tous les citoyens et toutes les citoyennes à nous aider afin de maintenir et renouveler l'esprit du bénévolat de notre municipalité en s'engageant à répondre aux besoins communautaires par des gestes de bénévolat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2011-04-061

CSST – Formation des secouristes en milieu de travail

Attendu que la CSST a élaboré un cours de secourisme destiné à tous les employeurs et travailleurs du Québec;

Attendu qu'il est important qu'une personne soit apte à porter secours immédiatement lorsqu'une personne se blesse au travail;

Attendu qu'il existe un règlement sur les normes minimales de premiers secours et de premiers soins qui prévoit que tout employeur et tout maître d'œuvre doivent s'assurer, dans un établissement comme sur un chantier, en tout temps durant les heures de travail, de la présence d'un nombre minimal de secouristes qualifiés;

Attendu que le programme de formation des secouristes permet aux employeurs de se conformer à l'obligation d'assurer la présence en tout temps, durant les heures de travail, du nombre de secouristes prescrit par le règlement en subventionnant directement l'organisme qui offre la dite formation;

Attendu que Actions Secours offre le programme de formation à Victoriaville en mai prochain;

En conséquence, sur proposition du conseiller Marcel Deneault, appuyée par le conseiller Hugues Girouard, il est résolu d'autoriser un employé de la municipalité de St-Christophe d'Arthabaska à participer à la formation de secouristes en milieu de travail aux dates disponibles offertes par l'organisme Actions Secours.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Période de questions

Aucune question n'est posée aux membres du conseil.

Dépôt du rapport des salaires des surveillants de patinoire au parc Léon-Couture

La directrice générale dépose le rapport des salaires des surveillants de la patinoire au parc Léon-Couture pour la période de janvier à mars 2011. Sont aussi déposées les prévisions budgétaires et les recommandations pour l'amélioration des infrastructures de la patinoire pour l'année 2011.

Avis de motion concernant l'adoption du règlement n°455-2011 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux

Avis de motion est donné par le conseiller Hugues Girouard, qu'à la présente séance du conseil, un projet de règlement concernant les ententes relatives à des travaux municipaux est soumis pour approbation. Afin de faire une mise à jour, il est devenu nécessaire d'abroger le règlement n° 280-95 concernant le même sujet.

Une copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil.

2011-04-062

Adoption du projet de règlement n°455-2011 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux et fixant la date de l'assemblée de consultation

Sur proposition du conseiller Marcel Deneault, appuyée par la conseillère Louise B. Gosselin, il est résolu d'adopter le projet de règlement n° 455-2011 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux.

(Suite à la page 2330)

Le présent projet de règlement n° 455-2011 a pour objet de remplacer le règlement n° 280-95 portant sur le même sujet afin d'apporter des mises à jour.

Copie du projet de règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante. De plus, une assemblée de consultation sera tenue le 18 avril 2011, à 19 h 30, au Centre Administratif.

Lors de cette assemblée de consultation, le Conseil expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2011-04-063

Adoption du règlement d'amendement n° 456-2011 du plan d'urbanisme numéro 383-2003

Considérant l'adoption du projet de règlement en date du 7 mars 2011;

Considérant la tenue de l'assemblée publique de consultation tenue le 4 avril 2011;

Considérant que les réunions nécessaires ont été tenues;

En conséquence, sur proposition du conseiller Marcel Deneault, appuyée par le conseiller Stéphane Bilodeau, il est résolu :

D'adopter le règlement numéro 456-2011 du plan d'urbanisme numéro 383-2003 sans modification au projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2011-04-064

Adoption du règlement de concordance n° 457-2011 du règlement de zonage numéro 384-2003

Considérant l'adoption du projet de règlement amendant le règlement de zonage, le 7 mars 2011;

Considérant la tenue de l'assemblée publique de consultation le 4 avril 2011;

Considérant que les réunions nécessaires ont été tenues;

En conséquence, sur proposition du conseiller Hugues Girouard, appuyée par la conseillère Louise B. Gosselin, il est résolu;

D'adopter le règlement de concordance numéro 457-2011 amendant le règlement de zonage (sans modification au projet), portant le numéro 384-2003 « Règlement de zonage ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2011-04-065

Modification du calendrier des séances ordinaires

Attendu que le calendrier des séances ordinaires du conseil a été adopté lors de la séance régulière du mois de décembre 2010;

Attendu que la date retenue pour la séance du mois de mai, est le jour choisi pour la tenue du scrutin relativement aux élections fédérales et que la salle des délibérations du Conseil est louée par Élection Canada pour la tenue du scrutin, il y a donc lieu de modifier la date de la tenue de la séance régulière du mois de mai prochain;

En conséquence, sur proposition du conseiller Claude Michaud, appuyée par le conseiller Stéphane Bilodeau, il est résolu;

Que le Conseil autorise la modification du calendrier des séances ordinaires pour faire en sorte que la séance ordinaire du mois de mai sera tenue le mardi, 3 mai 2011 en remplacement du lundi, 2 mai 2011.

Qu'un avis public conformément à la loi (art. 148.0.1 CM) sera affiché aux endroits prévus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(Suite à la page 2331)

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, résidant à 3801, rang Roberge, Chesterville, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé, en affichant deux copies, aux endroits désignés par le Conseil entre 12 et 13 heures, le cinquième jour du mois d'avril 2011.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce cinquième jour du mois d'avril deux mille onze

Francine Moreau, directrice
générale et secrétaire-trésorière

2011-04-066

Demande d'appui au Recensement de 2011

Sur proposition du conseiller Marcel Deneault, appuyée par la conseillère Louise B. Gosselin, il est résolu;

Que le Conseil de la municipalité de St-Christophe d'Arthabaska appuie le Recensement de 2011 et invite tous les résidents à remplir leur formulaire du recensement en ligne à : www.recensement2011.gc.ca ou par la poste, d'ici le mardi 10 mai 2011, pour que la diffusion de données précises et complètes à des fins de prestation de programmes et de services dont nous bénéficions tous soit possible.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Demande d'autorisation à la CPTAQ soumise par 9155-9872 Québec inc.

Ce sujet est reporté à une séance ultérieure.

2011-04-067

Demande de dérogation mineure soumise par Sylvie Laroche

Les membres du conseil prennent connaissance de la demande de dérogation mineure soumise par Sylvie Laroche, propriétaire de l'immeuble situé au 362, route 161;

Considérant que la présente demande de dérogation mineure est à l'effet d'accepter un empiètement de 4 mètres à l'intérieur de la marge de recul arrière;

Considérant que le terrain contigu arrière est un grand champ cultivé, donc aucun autre bâtiment proche;

Considérant que le requérant est de bonne foi et que la dite demande ne cause aucun préjudice aux voisins immédiats;

Considérant que le nouveau bâtiment sera aligné avec la grange existante et que l'emplacement demandé facilitera l'accès au bâtiment avec une remorque;

Après avoir pris connaissance de l'avis donné par le comité consultatif d'urbanisme, en date du 23 mars 2011, la résolution indique au Conseil que la demande devrait être acceptée.

La parole est donnée à toute personne désirant se faire entendre.

Après délibérations du conseil, sur proposition du conseiller Michel Laroche, appuyée par le conseiller Marcel Deneault, il est résolu d'accorder la dérogation mineure à Sylvie Laroche afin de permettre l'implantation du bâtiment agricole à 3,5 mètres de la ligne arrière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2011-04-068

Autorisation de dépense – Publication d'un Bulletin municipal (nouveau concept)

Attendu qu'une firme spécialisée en communication graphique «Les Publications Municipales Inc.» propose à la Municipalité de produire un « bulletin municipal » avec une toute nouvelle image graphique;

(Suite à la page 2332)

Attendu qu'un exemple du produit est présenté aux membres du conseil, ils constatent que l'échantillon présenté est intéressant;

En conséquence, sur proposition du conseiller Claude Michaud, appuyée par le conseiller Hugues Girouard, il est résolu que le Conseil mandate la firme « Les Publications Municipales » pour réaliser un Bulletin municipal tel que soumis dans l'offre de service datée du 16 mars 2011 et autorise les coûts pour trois (3) parutions par année à 1 195\$ par parution plus les taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2011-04-069

Renouvellement du contrat avec Pitney Bowes pour la location du système postal

Attendu que la municipalité a un contrat de location avec Pitney Bowes pour l'utilisation d'un système postal comprenant un compteur et une balance ;

Attendu que l'entente avec Pitney Bowes prend fin en juillet 2011;

Attendu que Pitney Bowes offre à la Municipalité un renouvellement de location des équipements pour un coût mensuel à la baisse de 4%;

En conséquence, sur proposition du conseiller Hugues Girouard, appuyée par la conseillère Louise B. Gosselin, il est résolu d'autoriser le renouvellement du contrat de location avec Pitney Bowes pour des frais mensuels de 62,65\$ plus les taxes en vertu d'un bail de 60 mois.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2011-04-070

Renouvellement du nom de domaine (services de courriel)

Attendu que la Municipalité possède son nom de domaine (service de courriel et d'hébergement) avec la compagnie Vertisoft et que la date d'échéance du contrat est le 6 juillet 2011;

Attendu que dans le but d'assurer la continuité des services de courriels et d'hébergement partagé, il est essentiel que le nom de domaine soit renouvelé à temps;

En conséquence, sur proposition du conseiller Hugues Girouard, appuyée par le conseiller Claude Michaud, il est résolu d'autoriser le renouvellement du nom de domaine avec la compagnie Vertisoft pour une période de cinq (5) ans au coût de 210\$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2011-04-071

Carrefour Action municipale et Famille – Demande d'adhésion

Attendu que la Municipalité a formé un Comité famille qui a le mandat d'élaborer une politique familiale;

Attendu que Madame Louise B. Gosselin, conseillère et responsable des questions familiales (RQF) informe le Conseil qu'il serait avantageux d'adhérer à l'organisme Carrefour Action municipale et Famille pour son expertise en milieu municipal et plus particulièrement, en matière de politique familiale municipale;

Attendu que cet organisme offre une multitude de services concernant la Famille et dispose d'outils d'information et de communication des plus intéressants et diversifiés;

En conséquence, sur proposition du conseiller Michel Larochelle, appuyée par le conseiller Marcel Deneault, il est résolu d'autoriser les frais d'adhésion de 67,50\$ plus les taxes afin que la Municipalité de St-Christophe d'Arthabaska devienne membre actif de l'association du Carrefour Action municipale et famille.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2011-04-072

Gestion du site web municipal – nouvelle version

Attendu qu'en vertu des nouvelles obligations en matière de gestion contractuelle découlant de la Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale (2010, c.18), la municipalité a l'obligation à partir du 1^{er} avril 2011 de publier la liste des contrats d'au moins 25 000\$ et de créer un hyperlien sur son site web menant à cette liste de contrats;

Attendu que la firme qui a créé le site web municipal « Solutions Zen » offre une mise à jour du site afin de respecter les nouvelles obligations en matière de gestion contractuelle;

Attendu que « Solutions Zen » a travaillé sur un nouveau logiciel de notre version actuelle du site web qui permettrait de gérer le contenu entier du site à l'interne, d'ajouter des images et des documents;

Attendu que le prix demandé pour la nouvelle version est de 1 500\$;

En conséquence, sur proposition du conseiller Stéphane Bilodeau, appuyée par le conseiller Hugues Girouard, il est résolu que le Conseil autorise l'acquisition du logiciel de la nouvelle version pour le site web de la municipalité produite par « Solutions Zen » au coût de 1 500\$ plus les taxes.

Que la dépense totale sera affectée à même les revenus de l'année et comptabilisée dans les immobilisations en vertu de la Politique de capitalisation et d'amortissement des immobilisations.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2011-04-073

Autorisation de dépense – Bacs de comptoir pour les déchets de table

Attendu que Gesterra offre aux municipalités membres de faire un achat de groupe pour obtenir de meilleur prix afin d'acquérir des bacs de comptoir pour le compost d'en le but de les offrir aux citoyens;

Attendu que le Conseil est d'accord à participer à l'achat de groupe car il estime que certains résidents seront intéressés à acquérir un tel bac;

En conséquence, sur proposition du conseiller Hugues Girouard, appuyée par le conseiller Marcel Deneault, il est résolu d'autoriser l'achat de cent (100) bacs de comptoir tel que présenté par Gesterra pour un prix à l'unité de 6,25\$ plus les taxes.

Que les dits bacs seront vendus 5\$ l'unité aux résidents de la municipalité de St-Christophe d'Arthabaska.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2011-04-074

Autorisation de dépense – Réparation pépîne

Attendu qu'il y a lieu de remplacer certain morceaux sur la pépîne;

En conséquence, sur proposition du conseiller Michel Larochelle, appuyée par le conseiller Marcel Deneault, il est résolu d'autoriser une dépense de 637,00\$ pour couvrir la totalité des réparations requises pour la pépîne.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2011-04-075

Autorisation de dépense pour des travaux de scellement de fissures

Attendu qu'en avril 2010 un appel d'offres par invitation a été demandé à deux entreprises relativement à des travaux de scellement de fissures;

Attendu que le contrat a été accordé à Scellement J.F. inc. le plus bas soumissionnaire;

Attendu que l'entrepreneur n'a jamais exécuté les travaux demandés;

Attendu que l'entrepreneur confirme à la Municipalité qu'il s'engage à faire les travaux au même tarif que celui soumis pour l'année 2010 et à compléter les travaux requis en juin 2011;

(Suite à la page 2334)

En conséquence, sur proposition du conseiller Michel Larochelle, appuyée par le conseiller Hugues Girouard, il est résolu d'autoriser une dépense de 50 000\$ relativement à des travaux de scellement de fissures et de mandater l'entrepreneur Scellement J.F. inc. à faire les travaux en vertu du contrat accordé en mai 2010 et non exécuté.

Que l'entrepreneur reconnaît devoir faire les travaux de scellement de fissures au même taux que celui fixé pour l'année 2010, soit 1,89\$ du mètre linéaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2011-04-076

Priorités du conseil – Travaux de voirie

Le Conseil est d'avis qu'il est opportun à cette période de l'année d'établir les priorités relativement aux travaux de voirie à être exécutés sur les chemins municipaux. Ces travaux seront réalisés selon le budget disponible à cet effet.

En conséquence, sur proposition du conseiller Michel Larochelle, appuyée par le conseiller Marcel Deneault, il est résolu;

Que la municipalité de Saint-Christophe d'Arthabaska priorise les travaux de voirie suivants :

- Réfection et pavage de la rue Blanchet sur 1,06 km.
- Réfection et pavage de la rue Gamache sur 160 mètres.
- Réfection de ponceaux transversaux sur la rue Déry et la route Pouliot.
- Pavage des rues Marie-Rose et Marie-Madeleine.

Que ces travaux sont prioritaires sur une période de trois ans selon les budgets disponibles à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2011-04-077

Dépôt et acceptation des soumissions concernant la fourniture d'asphalte relativement à des travaux de réparation et d'entretien des rues

Suite à la demande de soumission pour la fourniture d'asphalte faite par invitation à quatre entrepreneurs et à l'ouverture de ces soumissions, mardi, le 29 mars 2011 à 15h01 au Centre Administratif, la directrice générale dépose les trois soumissions suivantes :

	Travail mécanique	Travail manuel
Pavage Veilleux(1990) Inc.	115,00\$/t.m.	183,98\$/t.m.
Sintra (Centre-du-Québec)	137,50\$/t.m.	209,00\$/t.m.
Asphalte Fernand Daigle Inc.	124,00\$/t.m.	189,00\$/t.m.

Les trois soumissions sont conformes au devis.

En conséquence, sur proposition du conseiller Hugues Girouard, appuyée par le conseiller Michel Larochelle, il est résolu d'accepter la soumission du plus bas soumissionnaire soit celle de « Pavage Veilleux (1990) Inc. » pour la fourniture de béton bitumineux relativement à l'entretien des rues pendant la saison estivale 2011 aux prix et conditions mentionnés dans la soumission. La dépense totale autorisée et prévue au budget est de 40 000\$.

Que cette dépense sera inscrite au poste comptable secteur « voirie » du fonds d'administration prévu à cette fin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2011-04-078

Autorisation de dépense – travaux de réfection rue Blanchet

Attendu qu'en vertu de la planification des travaux de voirie, l'inspecteur municipal, Marcel Marchand, dépose aux membres du conseil un estimé des travaux prévus au budget concernant la réfection de la rue Blanchet;

Attendu que les coûts estimés sont d'environ 67 815\$ excluant le pavage;

En conséquence, sur proposition du conseiller Michel Larochelle, appuyée par le conseiller Marcel Deneault, il est résolu;

Que la Municipalité de St-Christophe d'Arthabaska autorise une somme de 67 815\$ pour des travaux de réfection de la rue Blanchet, faits en régie.

Que ces travaux consistent à faire du drainage, changer quatre (4) ponceaux, nettoyer les fossés, et pulvériser l'ancien pavage.

Que la dépense totale sera affectée à même les revenus de l'année et comptabilisée dans les immobilisations en vertu de la Politique de capitalisation et d'amortissement des immobilisations.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2011-04-079

Embauche de personnel aux services de voirie et parcs

Considérant la réorganisation du service de voirie et des parcs, une nouvelle ressource est nécessaire;

En conséquence, sur proposition du conseiller Michel Larochelle, appuyée par la conseillère Louise B. Gosselin, il est résolu d'autoriser l'embauche d'un employé à temps plein au service de voirie et des parcs et de désigner monsieur Yves Gosselin pour occuper ce poste.

Que la Municipalité approuve et signe, avec monsieur Yves Gosselin, résidant au 14 rue Blanchet, à St-Christophe d'Arthabaska, une entente définissant les conditions salariales.

Madame Clémence Le May, mairesse, et la directrice générale, Francine Moreau, sont autorisées à signer la dite entente pour et au nom de la municipalité de St-Christophe d'Arthabaska.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2011-04-080

Demande au Ministère des Transports – Signalisation entrée de ferme

Monsieur Jean-Albert Fleury, résident au 1350, boulevard Jutras, dépose une demande d'appui à la municipalité concernant un problème causé par la vitesse excessive des autos qui circulent à la hauteur de son entrée de ferme. Il aimerait qu'une signalisation soit installée pour signifier à l'avance aux automobilistes de ralentir vis-à-vis son entrée de ferme. Car, il est arrivé à quelques occasions de causer des accidents lorsqu'il veut tourner dans sa cour avec son tracteur et une charge à l'arrière. Le temps qu'il lui faut pour tourner dans sa cour est plus long qu'avec une voiture. Il est à noter aussi qu'il y a beaucoup de circulation sur cette route.

Attendu que le boulevard Jutras est de juridiction provinciale, la municipalité ne peut pas installer aucune signalisation sur ces routes;

Attendu que les membres du conseil sont conscients du problème de monsieur Fleury;

En conséquence, sur proposition du conseiller Marcel Deneault, appuyée par le conseiller Michel Larochelle, il est résolu;

Que la municipalité de St-Christophe d'Arthabaska appuie monsieur Jean-Albert Fleury dans sa démarche auprès du Ministère des Transports et souhaite qu'il trouve une solution adéquate afin que monsieur Fleury puisse accéder à son entrée de ferme en toute sécurité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2011-04-081

Autorisation de dépense – Panneaux de signalisation

Attendu que l'inspecteur municipal demande au Conseil une autorisation de dépense concernant l'achat de panneaux de signalisation afin d'installer des

Le 4 avril 2011 (suite)

panneaux supplémentaires pour signaler les chaussées cahoteuses à plusieurs endroits dans la municipalité;

Attendu que des prix ont été demandés à SignoPlus;

Attendu que l'inspecteur a aussi besoin d'une filière à quatre tiroirs pour son bureau;

En conséquence, sur proposition du conseiller Michel Larochelle, appuyée par le conseiller Hugues Girouard, il est résolu;

Que le Conseil autorise l'achat de panneaux de signalisation recommandés par l'inspecteur, pour une somme de 800\$ plus les taxes applicables et le transport. Et autorise également l'achat d'une filière à quatre tiroirs pour une valeur de 250\$ plus les taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2011-04-082

Acceptation des permis 2011-03-012 à 2011-03-022 pour une valeur de 672 700,00\$.

Sur proposition du conseiller Hugues Girouard, appuyée par la conseillère Louise B. Gosselin, il est résolu d'accepter les permis portant les numéros 2011-03-012 à 2011-03-022 inclusivement pour une valeur de 672 700,00\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AFFAIRES NOUVELLES

Information – Comité Famille, conférence de presse, le mardi 5 avril

Madame la mairesse informe les membres du conseil, qu'une conférence de presse sera tenue le mardi 5 avril prochain au Centre Administratif où sera dévoilé le gagnant ou la gagnante du concours de logo organisé par le Comité Famille de la municipalité. Une invitation a été transmise à chacun des participants du concours. Tous les membres du conseil sont invités à assister à cette conférence de presse.

2011-04-083

Autorisation de dépense – glissières de sécurité

Attendu que l'inspecteur municipal demande au Conseil une autorisation de dépense concernant l'achat de matériel pour réparer une glissière de sécurité dans le rang 11;

Attendu que des prix ont été demandés au fournisseur « Les Glissières Desbiens inc. »;

En conséquence, sur proposition du conseiller Michel Larochelle, appuyée par la conseillère Louise B. Gosselin, il est résolu;

Que le Conseil autorise l'achat de matériel (poteaux et glissières) recommandés par l'inspecteur, pour une somme de 1100\$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Période de questions

Quelques questions sont posées aux membres du conseil.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, certifie par les présentes qu'il y a des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées par les résolutions 2011-04-058, 2011-04-059, 2011-04-068, 2011-04-069, 2011-04-070, 2011-04-071, 2011-04-072, 2011-04-073, 2011-04-074, 2011-04-075, 2011-04-077, 2011-04-078, 2011-04-079, 2011-04-081 et 2011-04-083.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 4^e jour du mois d'avril 2011.

Francine Moreau,
Secrétaire-trésorière

(Suite à la page 2337)

2011-04-084

Clôture de la séance

Sur proposition du conseiller Marcel Deneault, appuyée par le conseiller Stéphane Bilodeau, il est résolu que la séance soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Clémence Le May,
Mairesse

Francine Moreau,
Secrétaire-trésorière

La signature par la mairesse équivaut à toutes et chacune des résolutions de ce procès-verbal en vertu de l'article 142 du Code Municipal.

